



CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE DU CLUB

⑩ Le RESPECT : envers les partenaires, les adversaires et l'arbitre

⑩ La SOLIDARITE : moteur essentiel de notre sport, sur le terrain et dans la vie, l'esprit d'équipe,

l'humilité, l'abnégation sont des vertus indispensables à la pratique du basket

⑩ L'AMITIE entre toutes personnes partageant l'amour du basket

⑩ L'EXEMPLARITE sur le terrain et dans la vie, en gardant à l'esprit que toute faille ternira l'image de

notre club, de notre sport et de notre ville, dont nous sommes les ambassadeurs à chacune de nos sorties.

⑩ Le FAIRPLAY : la passion et l'enjeu ne doivent pas altérer l'esprit de notre sport.

Elle est applicable à tous les membres : dirigeants, entraîneurs, éducateurs, joueurs, simples adhérents, bénévoles et parents des enfants de l'école de basket et des jeunes joueurs.

LES MEMBRES

Ils représentent l'autorité du club, à ce titre ils doivent être un exemple de comportement auprès de tous. Tous bénévoles, ils méritent la reconnaissance et le respect de chacun.

ENTRAINEURS, EDUCATEURS

Ils sont désignés par les responsables de la commission technique et sportive, à ce titre ils acceptent de se conformer au projet sportif du club et de respecter les directives qui leur seront données par cette commission, ils pourront participer à la rédaction des projets sportifs.

JOUEURS :

Le plaisir partagé de jouer ensemble devra être l'objectif majeur de tous. Les joueurs doivent être obligatoirement licenciés à la FFBB

Ils s'engagent à :

⑩ respecter les entraîneurs, éducateurs, coéquipiers et dirigeants

⑩ participer activement aux entraînements respecter les horaires de fonctionnements (ex : déplacements, entraînements, réunions)

⑩ prévenir leur responsable en cas d'empêchement dès que possible.

⑩ ne pas prendre de produits illicites

⑩ à respecter les moyens de locomotion utilisés et leurs règles de fonctionnement lors des déplacements

PARENTS DES JEUNES JOUEURS :

La vocation "d'école de la vie" pour nos jeunes adhérents, n'a jamais été aussi actuelle pour notre fédération, et compte tenu de la difficulté de se contrôler pour certains jeunes joueurs, l'attitude dépassionnée des parents est essentielle, et ceux-ci devront tempérer leur enfant afin de l'aider à gérer son excitation, qualité indispensable pour devenir un bon joueur de rugby.

PAIEMENT DES COTISATIONS

Dans le cas de non paiement de la cotisation, le bureau directeur peut suspendre l'accès aux activités du club. Cette charte sportive est applicable dès son adoption par le comité directeur, le 24 Août 2015, elle sera présentée à chaque début de saison aux membres et nouveaux arrivants.

COMPORTEMENT

Le comportement de tous doit être irréprochable ; tout manquement à la charte éthique fera l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.

Le club ne prendra en aucun cas en charge les conséquences financières d'actes déloyaux ou de dégradations sur les équipements collectifs ou privés.